

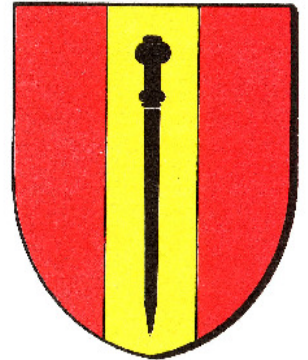
N° 64

# L'ÉCHO DE FELDBACH



2013

AUTOMNE



## LABOUR

### 60<sup>ème</sup> FINALE DEPARTEMENTALE

## SECURITE ROUTIERE MISE EN PLACE DES PANNEAUX PEDAGOGIQUES







# LE MOT DU MAIRE

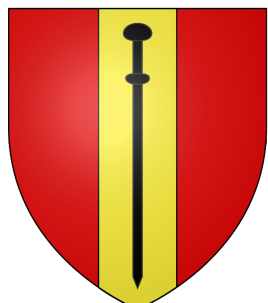
Après un bel été tant attendu, le temps est venu pour chacun de se remettre au travail. A ce titre, j'aimerais vous faire quelques communications :

## Réseau insuffisant (téléphones portables)

Nous avons eu plusieurs plaintes d'administrés au sujet de la mauvaise réception de leurs téléphones portables, ce qui engendre beaucoup de désagréments, étant moi-même confronté à ce problème. J'ai contacté par écrit les services compétents en la matière afin de trouver une solution éventuelle pour remédier à cet état de fait.

## Cimetière - Columbarium

Suite à diverses demandes concernant l'acquisition d'une concession, une réflexion s'impose quant à l'agrandissement de notre cimetière communal (installation d'un columbarium, jardin du souvenir etc...)



**Mairie de FELDBACH**  
**68 640**

Tél: 03 89 25 80 55  
 Fax: 03 89 07 95 81  
 mairiedefeldbach@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture**

<b>Mardi</b>	<b>16h45 18h45</b>
<b>Mercredi</b>	<b>14h00 16h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>10h00 12h00</b>

## Dans ce numéro

Le mot du maire	2
<b><u>Les comptes rendus de séances</u></b>	
Conseil municipal	3
Conseil d'école	8
<b><u>Les actualités de Feldbach</u></b>	
Communiqués de la mairie	10
Carnet du jour	11
Grands Anniversaires	12
Sécurité routière	13
Blocs-notes	14
Communiqués associatifs	18
Sur les traces du passé récent	24
Divers / Calendrier	

## Hauteur des haies

En ce qui concerne les arbres et les arbustes (plantes palissées non incluses), l'article 671 du Code civil spécifie que « les plantes dont la hauteur est supérieure à 2 mètres à l'âge adulte doivent être placées à une distance minimale de 2 mètres de la clôture (limite de propriété). Les plantes dont la hauteur ne dépasse pas les 2 mètres peuvent être placées à une distance minimale de 50 centimètres ».

En aucun cas, les branches ne doivent dépasser la limite séparative.

## Ordures ménagères

Je remarque que des amoncellements de sacs jaunes ou noirs ou d'objets encombrants fleurissent parfois plusieurs jours avant la date prévue d'enlèvement par la COVED.

Je rappelle que la dépose sur la rue ne DOIT S'EFFECTUER que la veille, au plus tôt, de la date prévue. Merci de consulter le calendrier du tri (distribué et également consultable sur le site de la mairie).

## Sécurité - Responsabilité des parents

On m'a rendu attentif au fait que des groupes d'enfants - parfois très jeunes - jouent librement dans la rue.

De nouveaux panneaux, confectionnés par les enfants eux-mêmes, vont permettre de sécuriser la circulation. Je rappelle toutefois que ces enfants doivent rester sous la surveillance active de leurs parents dont la responsabilité pourra être recherchée en cas d'accident.

## Intercommunalité - Dissolution de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue

Après plusieurs réunions avec les différents acteurs concernés, il a été décidé de créer un Syndicat à la Carte pour une durée déterminée afin d'assurer la continuité des services de la Petite Enfance, périscolaires de Hirsingue, Riespach et Ueberstrass, ainsi que la collecte des ordures ménagères.

Un autre point sensible est la répartition des biens de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue entre les différentes communes. Là aussi, des discussions sont en cours.

Je vous souhaite un bel automne, et beaucoup de satisfactions dans vos occupations quotidiennes.

Le Maire,  
François LITZLER.

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 12 AVRIL 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 12 avril 2013 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.  
MM. HEIMBURGER André, OBERLI Luc,  
Mmes GASSER Yvonne, CORSICO Claudine, GINTZ Noémie,  
MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André.  
Secrétaires de séance : Melle KILIAN Myriam et Mme IFFENECKER Doris.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 février 2013 ;
2. Approbation des comptes administratifs 2012 du service principal (M14) et du service des eaux (M49) ;
3. Approbation des budgets primitifs 2013 du service principal (M14) et du service des eaux (M49) ;
4. Fixation du prix de l'eau et de la redevance d'assainissement pour 2013 ;
5. Vote des quatre taxes directes locales ;
6. Urbanisme ;
7. Approbation du programme de travaux patrimoniaux en forêt communale – année 2013 ;
8. Divers :
  - a. Doléance de Madame Chantal GALLAND ;
  - b. Subvention classe découverte école primaire de Ferrette ;
  - c. Isolation des combles des bâtiments communaux ;
  - d. Fixation du loyer du logement Presbytère côté gauche.

Le Maire accueille ses collègues et les remercie de leur présence à cette séance qui sera essentiellement consacrée à l'approbation des comptes administratifs 2012 et budgets primitifs 2013 (M14 et M49).

### **1 . APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12.02.2013**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **2 . APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

**2012 DU SERVICE PRINCIPAL (M14) ET DU SERVICE DES EAUX (M49)**

Sur la base des documents préparatoires, le Maire invite l'assemblée à examiner les comptes administratifs de l'année écoulée et les budgets prévisionnels de l'année en cours, étudiés par la Commission des Finances le 12 mars dernier.

Le Maire propose de confier la présidence de la séance à M. André HEIMBURGER, Premier Adjoint au Maire, pour l'examen et le vote des comptes administratifs auquel il ne peut prendre part. Cette proposition étant acceptée par l'assemblée, le Maire quitte la séance.

M. HEIMBURGER passe la parole à M. André FUX pour présenter en détail le compte administratif 2012.

**a. Compte administratif 2012 du service principal (M14) :**

M. FUX commente ce document qui reprend dans le détail l'ensemble des opérations réelles effectuées en dépense et en recette durant l'année 2012 et dont la balance générale s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	304 279,05 €
Recettes	:	420 439,43 € (dont 271 869,05 € d'excédent antérieur reporté)

Excédent global de fonctionnement : 420 439,43 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	79 413,02 € (dont 14 324,52 € de déficit antérieur reporté)
Recettes	:	111 298,50 €

Excédent global d'investissement : 31 885,48 €

**Excédent global de clôture**

**au 31. 12.2012 : 452 324,91 €**

Le Conseil Municipal, à la requête de M. HEIMBURGER,

1. approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du service principal (M14) dressé par le Maire ;
2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur municipal ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. déclare par ailleurs, après vérification de la Commission des Finances, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal,

- ⇒ après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;
- ⇒ statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 ;
- ⇒ constatant un excédent de fonctionnement cumulé de l'exercice 2012 à hauteur de 420 439,43 € ;
- ⇒ constatant un excédent d'investissement cumulé de l'exercice 2012 à hauteur de 31 885,48 € ;
- ⇒ compte tenu des restes à réaliser en dépense d'un montant de 23 481,00 €, la section d'investissement dégage un excédent d'investissement de 8 404,48 €,

**décide**

de reporter intégralement l'excédent de fonctionnement, soit 420 439,43 €, au budget primitif 2013, au compte 002, recettes de fonctionnement, le résultat en section d'investissement 2012 étant bénéficiaire.

**b. Compte administratif 2012 du service des eaux (M49)**

Comme il l'a fait précédemment pour le service principal, M. André FUX commente le compte administratif 2012 du service des eaux (M49) dont la balance générale s'établit comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses:	66 399,90 €
Recettes :	58 694,40 €

Déficit global de fonctionnement : 7 705,50 €

Section d'investissement :

Dépenses:	182 937,06 € (dont 165 550,72 € de déficit reporté)
Recettes :	58 901,99 €

Déficit global d'investissement : 124 035,07 €

**Déficit global de clôture**



au 31.12.2012 : **124 035,07 €**

Le Conseil Municipal, à la requête de M. HEIMBURGER,

1. approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du service des eaux (M49) dressé par le Maire ;
2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur municipal ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. déclare par ailleurs, après vérification de la Commission des Finances, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

M. le Premier Adjoint au Maire remercie le Conseil Municipal pour la confiance témoignée par l'approbation à l'unanimité des documents budgétaires concernés.

Il propose, à présent, d'approuver les budgets primitifs de l'exercice 2013 préparés par M. André FUX et étudiés en Commission des Finances.

### **3. APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2013 DU SERVICE PRINCIPAL (M14) ET DU SERVICE DES EAUX (M49)**

#### **a. Budget primitif 2013 du service principal (M14)**

- \* la section de fonctionnement s'équilibre à 778 133,43 € en dépense et en recette, avec la reprise de l'excédent global de fonctionnement de 420 439,43 € constaté au compte administratif 2012. Un montant de 320 767,52 € est dégagé pour financer l'investissement.
- \* la section d'investissement s'équilibre quant à elle à 355 953,00 € en dépense et en recette, avec la reprise de l'excédent global d'investissement de 31 885,48 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif du service principal (M14) pour l'exercice 2013.

#### **b. Budget primitif 2013 du service des eaux (M49)**

- \* la section d'exploitation s'équilibre à 116 650,50 € en dépense et en recette.

<b>Taxes</b>	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'habitation	470 900,00 €	16,63 %	78 311,00 €
Taxe Foncier Bâti	349 800,00 €	13,29 %	46 488,00 €
Taxe Foncier Non Bâti	18 800,00 €	46,62 %	8 765,00 €
CFE	41 100,00 €	21,31 %	8 758,00 €
<b>Produit total voté :</b>			<b>142 322,00 €</b>

- \* la section d'investissement s'équilibre quant à elle à 143 785,07 € en dépense et en recette, avec la reprise du déficit global d'investissement de 124 035,07 €.

Après délibération et invité par le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif du service des eaux (M49) pour l'exercice 2013.

Le Maire remercie l'assemblée de la confiance témoignée par l'approbation des différents documents budgétaires.

### **4. FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR 2013**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ⇒ de maintenir le prix de l'eau à 1,80 € le m<sup>3</sup> ;
- ⇒ de maintenir la location annuelle des compteurs à : 11 €/petit compteur et à 14 €/grand compteur ;
- ⇒ de maintenir la redevance d'assainissement à 1,30 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé ;
- ⇒ d'instaurer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, une part fixe d'assainissement par abonnement d'un montant de 30 € par an ;
- ⇒ La redevance pour pollution (0,420 € le m<sup>3</sup>) et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (0,274 € le m<sup>3</sup>) sont fixées par l'Agence de l'Eau.

### **5. VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES**

Conformément à l'état de notification des taux des taxes locales pour 2013, le Conseil Municipal, considérant que le produit annoncé de 142 322 € suffit à assurer l'équilibre du budget 2012, décide à l'unanimité :

**PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX  
FORET COMMUNALE - FELDBACH - Année 2013**

**1. TRAVAUX NON SUBVENTIONNABLES**

NATURE DE TRAVAUX	LOCALISATION (indicative) OBSERVATIONS	QTE (estimative)	Sans honoraires		Détails par mode de réalisation prévisionnel (€)			
			P.U. MOYEN HT (€)	PRIX TOTAL HT (€)	Régie (salaires) (€ HT)	Régie (fournitures) (€ HT)	Régie Entreprise (€ HT)	OET (€ HT)
<b>MAINTENANCE</b>								
Périmètre (km)	Ent. limites plles 9-7-14-13	1,00	305	305	305			
Parcellaire (km)								
<b>SYLVICULTURE</b>								
< à 3 m investissement > à 3 m	Nettoyage (ha)	1 roilage apres coupe plles 7-3	10,00	107	1 068	1 068		
	Plantation (ha)	Plantation 150 plts plle 6			350		150	200
	Protection gibier (ha)	Protections 60 plts plle 6			150			150
	Dégagement	Entretien cloisonnements plles 7-9-11a (15,5 ha) et dégagmts plle 6 (0,1 ha)			858	458		400
	Dépressage							
	Cloisonnement (ha)							
	Divers							
	Nettoyement							
	Dépressage							
	Cloisonnement (ha)							
Elagage (ha)	Elagage/taille plle 15	1,50	305	458	458			
Divers								
<b>INFRASTRUCTURE</b>								
Voirie (km)	Fauchage accotements	2,00	200	400			400	
Assainissement (km)								
Divers	Créa.entrées parcelle 9	5,00	120	600			600	
<b>CYNEGETIQUE-PISCICOLE-MILIEUX REMARQUABLES</b>								
Divers								
<b>ACCUEIL DU PUBLIC (TRAVAUX NON PATRIMONIAUX)</b>								
Divers								
<b>Bilan partiel sans honoraires</b>								
<b>Total travaux non subventionnables HT (€)</b>				<b>4 189,00</b>		<b>2 289,00</b>	<b>150,00</b>	<b>1 750,00</b>
<b>TVA sur travaux non subventionnables (€)</b>				<b>353,50</b>		<b>10,50</b>	<b>343,00</b>	
<b>Total travaux non subventionnables TTC (€)</b>				<b>4 542,50</b>		<b>2 289,00</b>	<b>160,50</b>	<b>2 093,00</b>

- de voter les
  - de prendre
- allocation
  - taxe add
  - CVAE:

**6. URBANISME - PAE**

Monsieur le Maire  
secteur NAb2 désire  
A l'heure actuelle  
est urbanisé, ce qui

Le Conseil Municipal  
POS d'une manière

**7. APPROBATION DU**

Monsieur le Maire  
Le Conseil Municipal

Récapitulatif avec honoraires (montants prévisionnels)	Détails par mode de réalisation prévisionnel (€)				Total (€)
	Régie : salaires	Régie : fournitures	Régie : Entreprise	OET	
Travaux non subventionnables (€ HT)	2 289	150	1 750		4 189
Travaux subventionnables (€ HT)					
<b>Total travaux (€ HT)</b>	<b>2 289</b>	<b>150</b>	<b>1 750</b>		<b>4 189</b>
Honoraires des travaux (€ HT)	400				400
Assistance à la gestion de la main d'oeuvre (€ HT)	120				120
<b>Total HT travaux, honoraires et assistance gestion de la main d'oeuvre</b>			<b>4 709</b>		<b>4 709</b>
TVA sur travaux, honoraires et assistance gestion de la main d'oeuvre			455,42		455,42
<b>Total TTC travaux, honoraires et assistance gestion de la main d'oeuvre</b>			<b>5 164,42</b>		<b>5 164,42</b>

parcelles situées dans le  
perficie du secteur NAb1

et possible de modifier le

Détail par nature (estimations)	Montant HT (€)	Montant TVA (€)	Montant TTC (€)
Investissement	2 772,48	225,41	2 997,89
Entretien (ou fonctionnement)	1 936,52	230,01	2 166,53

**013**

onale pour l'année 2013.  
s).

Autres dépenses :		Coût prévisionnel (€ HT) :	
Cotisation à la Caisse Accidents Agricoles (CAAA) :		69	3,0%
Equipements de sécurité :		23	1,0%

## 8. DIVERS

### a. Doléance de Madame Chantal GALLAND

Madame Chantal GALLAND, locataire du logement Mairie-Ecole, souhaiterait que le balcon soit rénové, et que des « garde-corps » soient installés sur les fenêtres afin de pouvoir poser des jardinières fleuries en toute sécurité.

Le Conseil Municipal charge l'ouvrier communal de procéder à ces travaux.

### b. Subvention classe découverte école primaire Ferrette

Le Conseil Municipal,

Vu la requête de la directrice de l'école primaire de Ferrette visant à obtenir une subvention communale en participation aux frais de séjour du 17 au 21 juin 2013 en classe de découverte à Orbey, auquel une élève de Feldbach prendra part,

## BLOC NOTES

### TRAVAUX DE RÉPARATION DU CHAUFFAGE COLLECTIF



Après des mois d'attente, indépendamment de notre volonté, car dû à la longue saison de chauffage, à la procédure d'expertise avec les assurances, au calendrier des entreprises concernées, la tranchée ouverte le 22 février pour réparer provisoirement la fuite de chauffage au pied de l'école a enfin pu être refermée le 4 juillet après remplacement des pièces incriminées, au grand soulagement des riverains et des organisateurs de la Fête de l'Artisanat.



# ECOLE INTERCOMMUNALE RIESPACH - FELDBACH

4, Rue de l'église 68640 RIESPACH

☎ 03 89 25 89 82 à RIESPACH

☎ 03 89 07 70 13 à FELDBACH

☎ 03 89 25 82 62



# Conseil d'École

**3<sup>e</sup> trimestre**

**Réunion du**

**27 juin 2013**

Le Conseil d'École s'est réuni le 27 juin 2013 à 20h00 à l'école de Riespach sous la présidence du directeur d'école.

## Présence :

### **Enseignants :**

M ECKENSCHWILLER Rémy  
Mme DROUHARD Nadège  
Mme FRIEZ Hélène  
Mme OSINSKI Eliane  
M SCHMITT Jean-Luc

### **Parents d'élèves élus :**

M LACOUR Alain  
Mme MEDUS Virginie  
Mme WOLFER Virginie  
Mme DEVAUX Bernadette

### **Elus locaux et autres :**

M GRIENENBERGER Matthieu, président SIS  
Mme GASSER Yvonne, vice-présidente SIS  
M OBERLI Luc, adjoint au maire de Feldbach

## Signature du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès verbal de la séance du 17 janvier 2013 est approuvé et signé par les membres alors présents.

## Evaluations départementales :

CP	: 9 élèves	: français-maths :	moyenne : 72%	minimum à 30% et maximum à 88%
CE2	: 15 élèves	: sciences :	moyenne : 75%	minimum à 58% et maximum à 97%
CM2	: 11 élèves	: allemand :	moyenne : 60%	minimum à 23% et maximum à 94%

## Evaluations nationales CE1 :

Résultats en français :

0 à 33% de réussite 1 élève

33 à 50% de réussite 3 élèves

50 à 66% de réussite 2 élèves

66 à 100% de réussite 9 élèves

Résultats en mathématiques :

0 à 33 % de réussite 1 élève

33 à 50 % de réussite 2 élèves

50 à 66 % de réussite 3 élèves

66 à 100 % de réussite 9 élèves

Les résultats individuels sont communiqués aux parents des élèves concernés. Pas de remontée au ministère.

## Evaluations nationales CM2 :

Résultats en français :

0 à 33% de réussite 3 élèves

33 à 50% de réussite 3 élèves

50 à 66% de réussite 2 élèves

66 à 100% de réussite 3 élèves

Résultats en mathématiques :

0 à 33 % de réussite 2 élèves

33 à 50 % de réussite 1 élève

50 à 66 % de réussite 3 élèves

66 à 100 % de réussite 5 élèves

Les résultats individuels sont communiqués aux parents des élèves concernés. Pas de remontée au ministre.

## Préparation de la rentrée 2013 :

Date de la rentrée : le mardi 3 septembre 2013.

Effectifs prévus à ce jour : 108 élèves dont 40 en maternelle et 68 en élémentaire.

Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le personnel enseignant.

La classe de MS sera coupée selon le critère de l'âge. Tous les CM1 et CM2 iront à FELDBACH.

## Projet d'école 2010-2014 :

Le projet d'école 2010-2013 est prolongé d'une année en raison des réformes gouvernementales en cours.

Le directeur d'école rappelle les différentes actions inscrites au projet :

Action 1 : aide personnalisée pour les CM2 pour améliorer les résultats aux évaluations nationales (2010 à 2012)

Action 2 : information sur le nouveau livret scolaire (2010-2011)

Action 3 : programmation et répartition des domaines d'enseignement en sciences et en allemand

Action 4 : projet acmisa en chant (2011-2012)

Action 5 : classe de neige (2012-2013)

Pour 2013-2014, l'action 3 est reconduite et l'action APC est mise en place à raison d'une heure par semaine.

Le conseil approuve le bilan et le nouvel avenant.

### Exercices d'évacuation et de confinement :

Les exercices d'évacuation (alerte incendie) ont eu lieu le 13 décembre, 07 mars et 13 juin à RIESPACH  
le 19 novembre, 08 mars et 10 juin à FELDBACH

L'exercice de confinement (alerte chimique) a eu lieu le 27 juin à Riespach et le 28 juin à Feldbach.

### Goûters :

Dans le cadre de l'éducation nutritionnelle et de la prévention du surpoids et de l'obésité (l'Alsace est la région la plus mal classée pour l'obésité des enfants de 5 à 6 ans), l'Inspectrice d'Académie a fait parvenir une circulaire à toutes les écoles. Il en résulte principalement qu'à compter de la rentrée 2013, il n'y aura plus de prise de goûter durant les récréations. Les familles en seront informées sur la note d'information de rentrée.

### Réforme des rythmes scolaires :

Pour notre école la réforme s'appliquera à la rentrée 2014. L'Inspection souhaite que les projets soient définis pour la fin décembre. Pour nos communes il convient néanmoins de tenir compte d'une incertitude majeure à l'heure actuelle, en l'occurrence l'avenir du site périscolaire de Riespach consécutif à la refonte des communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Direction d'école :

Monsieur ECKENSCHWILLER tient à informer le conseil d'école de la situation dramatique des directeurs d'école en France. Depuis une vingtaine d'année la charge de travail ne cesse de croître de façon continue. Il faut à la fois s'occuper d'une classe et faire tout le travail administratif. Toutes les responsabilités pèsent sur leurs épaules et il faudrait de plus être l'animateur pédagogique de l'école. A ce rythme, ils sont tout simplement usés et fatigués !

### Divers :

- \* Remerciements à la mairie de Riespach pour l'installation de stores dans les salles maternelles
- \* Etat des volets à Feldbach
- \* Avis favorable pour l'utilisation des locaux scolaires le 15 septembre 2013 (ASR marché aux puces)
- \* Stationnement gênant aux abords de l'école de Riespach (rappel : il est interdit de s'arrêter !)

*Le Directeur de l'école :*

*Les Membres du Conseil d'Ecole :*

## COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

### A.P.E.I. de Hirsingue

Association de Parents et amis de Personnes Handicapées Mentales.

# Opération Brioches 2013

avec autorisation préfectorale

Une vente de brioches est organisée dans votre village  
Le produit de la vente des brioches sera entièrement affecté à  
l'agrandissement des chambres des résidents du Foyer CUNY  
Il s'agit d'installer dans chacune des chambres un bloc sanitaire



**Veillez réserver un bon accueil aux personnes  
de votre village qui passeront du:**

**Mardi 10 au Mardi 17 Sept. 2013**

**pour vous proposer des brioches  
D'avance ,merci**

Ce logo est apposé sur l'emballage de chaque brioche et vous certifie que  
votre don est bien destiné au profit des personnes Handicapées Mentales

# COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

A l'instar de 2009, la Commune devra procéder à un nouveau comptage de ses habitants par la voie d'une enquête de recensement qui aura lieu

du **16 janvier 2014 au 15 février 2014 inclus.**

Son objectif est de mettre à disposition des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements.

Pour l'heure, il nous faut d'ores et déjà penser à recruter un agent recenseur qui sera bien évidemment rémunéré pour son travail.

Les personnes intéressées ( jeunes, demandeurs d'emploi, retraités, soit de préférence des personnes sérieuses et organisées disposant de temps à consacrer à cette opération entre **décembre 2013 et février 2014**) sont invitées à se faire connaître dès à présent en mairie ( Tél. : **03.89.25.80.55** ).

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### Déclaration d'arrivée et de départ en mairie

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signatures, certificat de vie...

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes régulièrement inscrit(e) auprès du secrétariat de mairie. Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette démarche simplifiera considérablement vos démarches administratives.

Vous êtes donc cordialement invité(é) à venir vous présenter en Mairie, afin de:

- ◆ recevoir tous les renseignements utiles sur Feldbach
- ◆ vous voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets
- ◆ demander votre **inscription sur la liste électorale** ou changer votre domiciliation
- ◆ prendre connaissance le cas échéant des démarches administratives accompagnant votre changement de domicile, etc...

A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer la Mairie lors de changements de locataires enregistrés dans les logements loués.

**Merci d'avance !**

## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR RD463/RD 11BIS



### Son but:

Sécuriser le croisement et abaisser les vitesses élevées pratiquées par certains usagers de la route à l'entrée du village.

### Changements:

- \* Inversion du sens prioritaire:
- \* Suppression de l'alignement droit : un stop sera mis en place pour les usagers venant de Bisel, l'axe Moernach/Feldbach devenant prioritaire.
- \* Création d'un îlot
- \* Intégration du projet dans la commune (déplacement des panneaux d'agglomération)

Les travaux d'une durée de trois semaines ont débuté le 2 septembre dernier nécessitant une circulation alternée et la chaussée: fermée à la circulation pendant 3 jours les **18/19/20 septembre** avec une déviation mise en place.

## POUBELLES

Afin que Feldbach continue à être un village propre et agréable à vivre, il est nécessaire que chacun apporte sa petite contribution.

**svp : Veuillez sortir vos poubelles juste la veille au soir ou tôt le matin et non pas 2 jours avant la levée, pour limiter la dispersion sur la chaussée**

**Sélectif ( sacs jaunes ) : les MARDIS**

**Ordures ménagères( Bacs): les JEUDIS**

**Prochain « ENCOMBRANTS»:  
mardi 19 septembre**



## CARNET DU JOUR

### Mariages



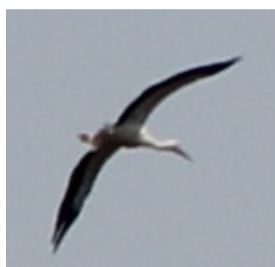
Nicolas Jean-Marie MATTLER & Mireille MOSSER  
ont uni leurs destins le

22 juin 2013 à Heimersdorf

Rémi Marcel KUNTZ & Emmanuelle Marcelline Jeanine SEEL  
ont uni leurs destins le

20 juillet 2013 à Riespach

### Naissances



Lyla Louise LEHMANN

née le 13 juillet 2013

à Altkirch

filie de Sébastien LEHMANN et de Virginie Christine Magali MEDUS

Manon Alexandra Sylviane TIETZ

née le 14 août 2013

à Altkirch

filie de Michaël Charles Eric TIETZ et de Gwendoline Odile AEMMER



Marcel MATTLER

né le 21 août 2013

à Altkirch

filis de Nicolas Jean-Marie MATTLER et de Mireille MOSSER

Benjamin Hervé Patrice LEITERER

né le 23 août 2013

à Mulhouse

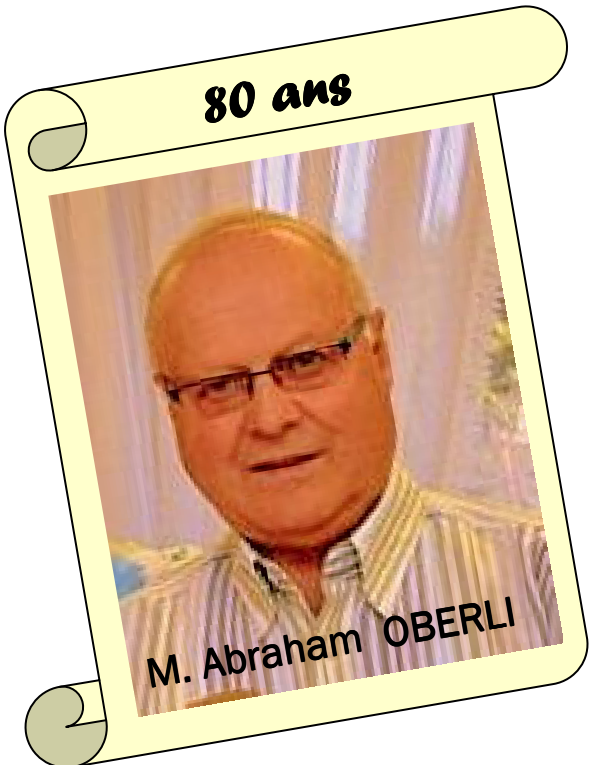
filis de Marie Christine LEITERER

*Sincères félicitations aux parents*

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Mois de septembre		
67	ans	Irma GASSER née SEEL
73	ans	Lucien EMMELIN
78	ans	Marcel NEUENSCHWANDER
Mois d'octobre		
67	ans	Louis BURGY
68	ans	Gérard FLOTA
70	ans	Louis FLOTA
71	ans	Madeleine SAGOT née UEBERSCHLAG
84	ans	Juliette SCHLICKLIN née ROCKLIN
Mois de novembre		
68	ans	Serge LABAN
77	ans	Irène OBERLI née RICHARD
82	ans	Marie JAEGY née REINHART
Mois de décembre		
65	ans	Gérard MATTLER
65	ans	Bernard GROSHENY
71	ans	Eugène FLOTA
72	ans	Antoine DATTLER
77	ans	Nicole DATTLER née WALTER
91	ans	Nicolas KUENTZ ( Père Marie-Nicolas)

F  
E  
L  
D  
B  
A  
C  
H  
N  
O  
4  
S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E  
2  
0  
2  
2



## Grand Anniversaire



Les représentants de la commune sont allés rencontrer M. Oberli , nouvel octogénaire depuis le 22 août , pour lui adresser leurs félicitations.

Merci à la famille Oberli pour leur très amical accueil.



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## PANNEAUX PEDAGOGIQUES



Après 3 mercredis de préparation en juin, la mise en place des panneaux pédagogiques peints par les écoliers participants de Feldbach a été effectuée en leur présence le mercredi 31 juillet.

Ils ont suivi un petit parcours pédestre sécurisé sur les voies secondaires, pour la signalisation des rues des Prés, des Vergers, de la Lisière du Bois.

Les divers travaux de préparation des poteaux, réalisés en interne par Christophe Lidy notre ouvrier communal, ont permis la fixation des panneaux dans ces rues.

Il a été aidé par des conseillers porteurs du projet sur les axes plus fréquentés.

La mise en place de ces panneaux et la sensibilisation des enfants aux dangers de la circulation routière ne donne pas une autorisation de jouer en toute liberté sur les voies publiques.

Espérons qu'à la vue de ces panneaux avertisseurs les automobilistes adapteront leur vitesse à la configuration des lieux, ou faudra-t-il envisager de mettre des panneaux 30 km/h dans ces rues :

Exemple : rue des Prés, même en sachant que la vitesse maximum autorisée est de 50 km/h, l'étroitesse de la chaussée ne permet pas cette vitesse, et chacun adapte sa vitesse en fonction de la circulation inverse, des sorties de cour, des enfants, des piétons et des cyclistes.



Nous remercions tous les participants, enfants, parents d'avoir adhéré à ce projet, d'y avoir contribué et ainsi pu le mener à son terme.



## VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MYRIAM MARTEL CHEMIN D'ART SACRE

« Le Petit « rien » David vient à bout de la « Force » toute puissante de Goliath ».

La 16ème édition du Chemin d'Art Sacré en Alsace nous a permis de faire connaissance avec l'œuvre de Myriam Martel, artiste plasticienne résidant à Murbach.



Son travail - très contemporain tant par les formes, les couleurs, les formats que par le matériau : pour l'essentiel des plaques d'acier attaquées par la rouille - est une réflexion sur les contraires : le stable face à l'aléatoire, la force face à la faiblesse, l'instant face à la durée.



C'est ainsi que Myriam Martel peut affirmer : « A l'instar de David, je me bats contre mes tôles d'acier. » L'artiste dirige, puis suspend l'action de l'eau sur l'acier quand l'oxydation a sublimé son support. Cet affrontement est devenu une communion. Les variations infinies de la corrosion révèlent ici une cité baignée de brume, là l'embrasement inquiétant d'un paysage sombre, l'ondulation d'une armée en marche, les rutilantes plaques d'acier d'une armure, le dos d'un géant ...

En contrepoint, sur une toile, le portrait très doux de David. Et de vrais galets pour la fronde.



Le vernissage a eu lieu en notre église St Jacques le vendredi 14 juin 2013 en présence de M. le Chanoine Vigneron et a été l'occasion pour l'artiste de définir cette « patience du temps » qui marque son art. Les voix de Dominique Feldtrauer (soprano) et d'Alain Favaletto (baryton) accompagnées du piano de Christine Goepfert ont captivé l'assistance avant le Verre de l'Amitié proposé par la Commune de Feldbach.

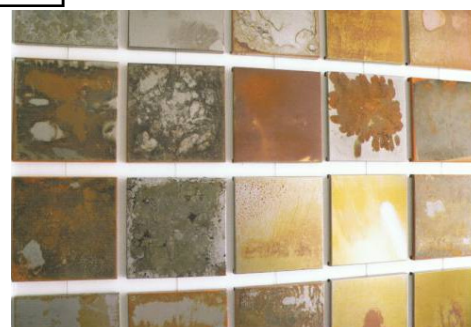


### Contact

Tél. : 09 52 69 05 78

Port : 06 86 10 94 51

myriam.martel@free.fr





## La 38<sup>ème</sup> fête du village

Le dimanche 14 Juillet 2013 le Comité des Fêtes a organisé la 38<sup>e</sup> édition de la fête de l'artisanat.

Une édition 2013 sous un soleil radieux, un ciel sans nuage dès le petit matin, ce qui laissait présager une journée exceptionnelle. Un élément crucial dans l'organisation d'une manifestation de plein air, donc un peu moins de stress pour tous les organisateurs.

Les membres des différentes Associations se sont affairés dès 5 H pour la mise en place des chapiteaux autour de l'église, tables, buvette, musique et stands autour de la place, un véritable travail de fourmi qui demande tout de même un planning bien défini d'avance. Même s'il y a toujours des petits imprévus.



Dès l'aube, le marché aux puces a donc pris ses quartiers jusqu'au fond de la Rue des Prés pour le bonheur des chineurs.

Autour de l'église, l'artisanat avait la part belle avec les nombreux stands qui s'y étaient installés pour la joie des visiteurs qui avaient pu aussi assister à la messe célébrée par le curé Thuet le matin. Expos et visite guidée à l'église l'après-midi. Vente de livres et lâcher de ballons par l'association *Initiatives du Cœur*.

Sur la place publique, quelques changements quant à l'organisation : en effet cette année l'Association sportive Riespach/Feldbach n'a pas participé à la fête, faute de membres disponibles pour le bon fonctionnement du stand.



Il a donc fallu palier rapidement à cette situation, et c'est l'Association des Sapeurs Pompiers qui a repris le service des tartes flambées et le stand pression a été tenu conjointement par les membres du Foyer Rural et des Pompiers. Un travail d'équipe fort réussi.

Il faut dire que les visiteurs étaient très nombreux ce jour dans les rues de Feldbach où ils ont pu se régaler au Foyer ou sur la place, admirer et profiter des

nombreuses animations proposées ; folklore, karaté, manège et autre château gonflable, baptême motos, expo salle des fêtes et démonstrations dans les entreprises locales.



La tombola, qui cette année était payante (il faut bien rentrer un peu d'argent pour permettre une bonne organisation) a rencontré un vif succès.

Bravo aux gagnants !

- 1<sup>er</sup> prix : 1 week end pour 2 pers. à Europa Park  
Seel Francine/ Feldbach
- 2<sup>e</sup> prix : 1 VTT :  
Matter Monique/ Feldbach
- 3<sup>e</sup> prix: 1 bon repas offert par le restaurant le Cheval Blanc:  
David Cathy/ Bollwiller
- 4<sup>e</sup> prix: 1 bon repas offert par le restaurant à Riespach):  
(Tschamber Florian/Helfrantzkirch)



Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'organisation de cette belle fête.

Le couple d'Alsaciens va bientôt se retirer pour se mettre à l'abri des frimas de l'hiver... et vous dit : à l'année prochaine, peut-être.

Marguerite DATLER





# BLOC-NOTES



## FELDBACH A ACCUEILLI DIMANCHE 18 AOÛT LA FINALE DÉPARTEMENTALE DE LABOUR

Les Jeunes agriculteurs du canton du Sundgau se sont mobilisés pour organiser cette 60<sup>ème</sup> édition à Felbach sur les terrains du GAEC St Jacques.

Les festivités ont commencé dès 10 h et se sont étalées sur l'ensemble de la journée.



Environ 2000 visiteurs ont participé à cette fête de l'agriculture et à sa principale attraction: le concours de labour en 2 catégories :

- \* Le labour à plat avec une charrue réversible
- \* Le labour en planches avec une charrue simple

### Au programme:

Marché paysan, exposition et démonstration de matériel agricole et courses de buggys, concours de maniabilité de tracteur, lancer de bottes de paille, une mini-ferme, des jeux et structure gonflables pour les enfants sans oublier le marchand de glaces et les promoteurs du marché paysan.

Après un déjeuner proposé sur place avec un barbecue gigantesque à l'image de l'organisation, le concours départemental de labour commença à 13 h 30.



Seize agriculteurs concurrents âgés de 16 à 35 ans, originaires de tout le département se sont affrontés sur leurs tracteurs pour tracer les plus beaux sillons, rectilignes, à une profondeur constante fixée à 20 cm, pour une uniformisation, une régularité et une apparence finale des raies de labour la plus propre possible, un peu comme un peigne dans une plaquette de beurre.

Les juges ont examiné à la loupe le travail de chaque candidat et les ont notés selon un barème de critères établis, dont voici les principaux : durée de 2 heures à ne pas dépasser et respect de la profondeur sinon pénalités

Vers 17 h30 a eu lieu la remise des prix récompensant chacun des participants. Les deux meilleurs laboureurs ont participé les 31 août et 1er septembre à la finale régionale du grand Est, à Quevilloncourt. La finale nationale a lieu les 20,21 et 22 septembre dans l'Ain.

Les allocutions des différentes personnalités ont été suivies par un vin d'honneur.



## BLOC NOTES

### KERMESSE DE L'ECOLE

En ce dimanche 23 juin 2013, le beau temps était au rendez-vous pour la kermesse de notre RPI de Riespach-Feldbach. Et ce fut à nouveau un succès.

L'apéritif en plein air puis le repas sous le chapiteau dressé dans la cour de l'école de Riespach, ont laissé place en début d'après-midi au spectacle scolaire.



Des applaudissements enthousiastes ont salué les belles prestations de nos élèves – de vos enfants – ainsi que l'implication de leurs professeurs. La traditionnelle tombola a eu aussi sa belle part de succès.



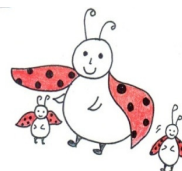
Merci à tous ceux, enfants, parents, enseignants – et tout particulièrement aux organisateurs – qui ont su nous accueillir dans leur école, nous faire vivre une belle journée et raffermir, si cela était encore nécessaire, les liens entre Riespach et Feldbach.

## COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de l'Enfance -7, rue des Ecoles  
68560 HIRSINGUE - Tel : 03.89.07.16.18.

E-mail : [ram.hirsingue@orange.fr](mailto:ram.hirsingue@orange.fr)



Programme des animations du Relais Assistantes maternelles  
De Septembre et octobre 2013

Soyez les bienvenus (assistantes maternelles, parents)  
aux animations et réunions proposées par le Ram.



#### Au Ram -

Maison de l'enfance Hirsingue à partir de 9h

**Vendredi 20/09** : La rentrée du ram

**Mardi 08/10** : C'est l'automne !

**Vendredi 18/10** : Sortie pain à la ferme

#### Au Périscolaire à Ueberstrass

**Vendredi 04/10** : Atelier du goût

#### Baby-gym à Riespach de 9h30 à 10h30

Lieu: Sous-sol de l'école maternelle de Riespach

**Mardi 17/09**

**Mardi 15/10**

#### Biluthèque

de 15h à 19h :

**Mardi 10/09**

**Jeudi 17/10**

de 9h à 11h45 :

**Mercredi 25/09**

**Mercredi 30/10**

#### **REUNION DE RENTREE DU RAM**

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20h**

**Au Ram D'Hirsingue**







## Terre des Hommes France Association Locale du Haut-Rhin

Jacques BAUMLIN  
7 rue Baumgarten  
68720 FLAXLANDEN

Terre Des Hommes France  
Association Locale Du Haut-Rhin

18 rue de la République  
68500 GUEBWILLER

### Objet :

Remerciements

Guebwiller, le 2 juillet 2013

Monsieur,

*TDHF 68 remercie chaleureusement la commune ainsi que les habitants de FELDBACH pour leurs dons lors de la collecte traditionnelle de vêtements du 25 mai 2013 dans le département.*

*Un grand Merci aussi à tous les bénévoles qui ont participé soit à la distribution de tracts, soit au ramassage.*

*Malgré l'ampleur des collectes parallèles par des sociétés soi-disantes humanitaires étrangères, ce fut une journée fructueuse et son déroulement se passa dans la bonne humeur !*

*TDHF 68 vous rappelle que tous les vêtements sont triés et recyclés dans le Haut-Rhin par le « RELAIS EST » qui emploie 90 personnes en réinsertion, ces personnes sont formées, et suivies psychologiquement afin qu'ils deviennent indépendants et ne plus être à la merci du social.*

*En nous confiant vos vêtements, chaussures, et linge de maison vous devenez partenaires dans les actions qui aident les populations à vivre et à s'épanouir dans leur propre pays.*

*Alors, en attendant le prochain grand ramassage de MAI 2014, n'oubliez pas d'utiliser les conteneurs de récupération de textiles du « RELAIS EST » :*

*à Waldighoffen,*

*à Hirsingue « derrière le parking Leclerc à coté des conteneurs du tri SIVOM*

*ainsi que ceux de « Terre des Hommes France 68 », ou de les déposer dans nos locaux de vente :*

*68 rue Hugenin (parking Buffon) Mulhouse Responsable: Mme FURLING tel 0389810599*

*OUVERT : Mardi, jeudi, vendredi 14h.....17h*

*Samedi 9h.....11h*

*Nous vous rendons attentifs que ce grand ramassage est toujours précédé d'un envoi de tracts avec entête de « Terre des Hommes France 68 » ou par une annonce officielle dans vos bulletins communaux ou bulletins paroissiaux.*

Cordialement

Pour TdHF-AL68

Jacques BAUMLIN



Terre des Hommes France - Association Locale du Haut-Rhin  
Siège social : 18 rue de la République 68500 GUEBWILLER  
Téléphone : 03 89 62 10 92 / Courriel : tdhf68@wanadoo.fr / Site : www.tdhf68.org  
Siret : 410 714 182 00020 / APE : 8899B



Pour le droit à vivre dignes



# COMMUNIQUES ASSOCIATIFS



## 1 VIE = 3 GESTES

Apprendre le massage cardiaque :  
Un geste essentiel à la portée de tous !

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2013**  
**SALLE POLYVALENTE DE KOESTLACH,**  
**PRENEZ 1 HEURE POUR VOUS FORMER**

### Pourquoi ?

Parce que chacun d'entre nous, jeune ou adulte, peut être la victime, le proche d'une victime ou le témoin d'un arrêt cardiaque soudain et inattendu : le cours de notre vie en sera changé.



Un arrêt cardiaque n'est pas forcément fatal et le cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps.

Pour cela il faut la présence d'un témoin qui :

- **Alerte** (appel au 15, 18 ou 112)
- **Effectue immédiatement le massage cardiaque** en attendant l'arrivée d'un défibrillateur et des secours.

alerter, pratiquer le massage cardiaque et utiliser un défibrillateur, ces 3 gestes essentiels ne nécessitent pas plus de 30 minutes de formation pour être maîtrisés par chacun dès l'âge de 10 ans.



### Une action forte

Des sessions gratuites de formation pour tous les habitants de plus de 10 ans de la CCJA et des Communes de BISEL, FELDBACH et RIESPACH seront organisées le **26 OCTOBRE 2013**

**Former 1 000 personnes** ce jour-là, c'est possible et c'est l'objectif à atteindre tous ensemble !

Chaque participant à la formation repartira avec gratuitement un kit individuel (mannequin, DVD de formation, téléphone et défibrillateur factices). Il pourra ainsi former lui-même les membres de son entourage.

### Pour s'inscrire ? Rien de plus simple !

Par téléphone : **03 89 08 24 00**, standard de la CCJA

Ou par mail : [ccja.cschmitt@jura-alsacien.net](mailto:ccja.cschmitt@jura-alsacien.net) en précisant le nombre de participants, âge, votre adresse, téléphone, mail

Ou en renvoyant le coupon complété à :

**CCJA 3A route de Lucelle 68480 FERRETTE**

**Clôture des inscriptions le mercredi 16 octobre 2013**

Suite à votre inscription, vous recevrez un courrier d'invitation qui précisera l'horaire de votre session de formation du samedi 26 octobre 2013.

**TALON REPONSE (à déposer avant le 16 octobre 2013 à la CCJA)**

Pour vous inscrire gratuitement (seul ou à plusieurs), remplissez le tableau ci-dessous et déposez le talon à la CCJA

M. Mme	Nom et Prénom	Adresse (n° et rue)	Code postal et commune	Age
1.				
2.				
3.				
4.				



Vous êtes femme au foyer, vous exercez une activité professionnelle, vous êtes jeune, moins jeune, plus très jeune ; vous avez besoin de temps en temps de vous arrêter, de sortir du train-train quotidien. Vous souhaitez rencontrer d'autres femmes, discuter, échanger vos expériences sur des questions auxquelles vous êtes confrontées dans votre vie ou votre foi. Soyez les bienvenues.

**Mardi 24 Septembre 2013**

à **Feldbach au Foyer Rural**

L'accueil débutera à 13 h 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45

L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions

### THEME :

**Jésus et les femmes de son temps**

par **Mme Liliane FAVARGER**

*Mariée et maman de 3 jeunes adultes. Elle co-dirige les petits déjeuners contacts en Suisse. Fille de missionnaire, elle a vécu 20 ans aux Caraïbes.*

*Participation aux frais : 3 € par personne*

Une garderie gratuite est organisée sur place pour les 0-3 ans  
La participation aux rencontres n'implique pas l'adhésion à l'association.

Adresse mail : [cafecontactdusundgau@orange.fr](mailto:cafecontactdusundgau@orange.fr)

## Repas Dansant

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Feldbach organise un

### REPAS CARPES FRITES

ou Jambon braisé, Frites

**DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013**

à partir de 11h30

Salle des Fêtes de **Feldbach**

**Après-midi dansante animée par les DENI'S**

Adultes  
Carpes frites salade (à volonté) + café : 14 €  
Jambon braisé frites salade + café : 12 €  
Enfants de 6ans à 12ans  
Carpes frites salade : 8 €  
Jambon braisé frites : 7 €  
Enfant — de 6 ans GRATUIT

### Renseignements et Réservations

**03 89 07 94 54** ou **03 89 07 98 65**



# LE BOURDON

Cette année le Bourdon a effectué son voyage annuel dans le Tyrol du Sud Italien appelé « Les Dolomites », du 30 juin au 5 juillet 2013.

Partis en bus par Bâle en empruntant le Rechenpass (1507m), nous avons fait étape au lac du Rechensee endigué, construit dans les années 1945-1950 pour la production d'électricité. Il a fallu immerger deux villages pour collecter les eaux de plusieurs torrents et rivières descendant des montagnes. Seul le clocher du village Resia est encore visible. Traversant la vallée de l'Iserco, nous avons été impressionnés par les immenses plantations d'arbres fruitiers, essentiellement des pommiers. Il paraît que c'est le plus grand verger du monde.

Le soir, nous sommes arrivés à NAZ, à notre hôtel « SUN » qui nous a hébergés durant tout le séjour. Le premier jour, après avoir découvert la petite ville de VIPITENO, nous avons rejoint l'Abbaye de Novacella, avec la visite guidée de la bibliothèque datant de 1775. Cette bibliothèque avec 76000 ouvrages et des manuscrits enluminés recèle un vrai trésor culturel pour la région. Dans ce monastère, le collège des Chanoines des Augustins est encore actif. Les moines et prêtres s'occupent actuellement de 20 paroisses et d'une école.



La cour de l'Abbaye de Novacella

A quelques kilomètres de là se situe la ville de Bressanone (20700ha) que nous sommes allés voir avec son centre historique, le Dôme, le palais épiscopal et ses petites ruelles romantiques.



Le Dôme

## Le Club de Loisirs des Retraités du « Bourdon » dans les Dolomites

Ce qui nous a tous surpris, c'est que toutes les indications sur les panneaux étaient marquées en allemand, en italien et parfois même en ladin. L'explication vient du fait que cette région faisait partie de l'empire austro-hongrois jusqu'en 1919. Mais l'Italie a accordé au Tyrol du Sud une certaine autonomie et surtout l'utilisation officielle des trois langues : l'allemand, l'italien et le ladin (dialecte rhétoroman parlé dans le Tyrol du Sud).



Les panneaux indiquant les directions en allemand et en italien

Le deuxième jour était consacré au grand tour des Dolomites. Le parcours nous a fait découvrir de splendides panoramas, passer dans plusieurs vallées et franchir plusieurs cols : Col de Sella et de Pordoi à environ 2240 m d'altitude. De là, les hautes montagnes font apparaître les énormes blocs de rocher à parois verticales et des sommets tronqués qui font l'originalité des Dolomites.



Des sommets typiques des Dolomites.

Puis arrêt au lac de Misurina, pour profiter de la belle nature lors d'une petite balade autour de cette étendue d'eau située à 1740 m d'altitude mesurant 2,6 km de long, 500 m de large et 5m de profondeur.





Le groupe du Bourdon avec le lac de Misurina en arrière-plan.

Le troisième jour nous a menés au pied des Dolomites autrichiennes, en Carinthie. En passant par le Lesachtal nous avons atteint Maria Luggau, lieu de pèlerinage. Le retour s'est fait par Lienz, station d'hiver avec un arrêt shopping. La destination du quatrième jour fut le village de CASTELROTTO, devenu célèbre par le groupe musical « Die Kastelruther Spatzen » très populaire dans les pays germanophones. Bien sûr tout le monde s'est précipité dans le magasin « souvenirs » des Kastelruther avec son petit musée. L'après-midi était consacré à la visite de la basilique de Weissenstein avec son monastère.



La basilique de Weissenstein et son monastère.

Ce lieu de pèlerinage est géré par l'Ordre des Servites de Marie qui est un ordre mendiant de l'Eglise catholique romaine. Dans l'Ordre, ils sont frères ou frères prêtres et on en compte environ un millier sur les cinq continents. A côté de la basilique se trouve la chapelle dédiée à St Pérégrin Laziosi, religieux servite (1265 - 1345), saint patron des malades incurables. On y trouve de nombreuses tablettes votives en remerciement pour l'aide reçue dans les cas parfois les plus dramatiques et les plus désespérants.

Ce voyage a été apprécié de tous. Le personnel de l'hôtel Sun était charmant, les prestations excellentes, l'eau de la piscine bien chaude et invitait à la baignade, le soir ou tôt le matin. Le chauffeur et la guide ont tout fait pour répondre aux besoins et questions de leurs voyageurs et ont agrémente le séjour en ajoutant aux informations culturelles et géographiques anecdotes et blagues croustillantes. Toutes les conditions sont réunies pour avoir envie de programmer le voyage de l'an prochain.

Charles Dattler



## La Rentrée des activités pour grands et petits

L'Association "Sports et Loisirs Feldbach-Riespach" vous propose pour la rentrée 2013, la pratique du badminton et du tennis dans une ambiance conviviale.

Pour le **badminton**, les sportifs amateurs se retrouvent ainsi une à trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis de 19h00-19h30 à 21h00. Les cours de **bad** pour les enfants débuteront **mercredi 18 septembre 2013 à 18h30**.



Pour le **tennis** le terrain est ouvert à tous, des cours pour adultes et enfants commenceront normalement les **24-25 septembre 2013**.



Si vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez contacter :

**Pascal Devaux** : ☎ **03.69.63.51.47**  
qui se fera un plaisir de vous renseigner.

**L'association vous souhaite  
une belle rentrée 2013.**



pep's et forme

Reprise des cours  
à partir du 02 septembre 2013.

## Gym Step Aerobic

Raedersdorf : Lundi 19h30 / Jeudi  
08h45

Mooslargue : Mardi 20h00

**Gym** : Aérobic-Renforcement musculaire ( cuisses, abdos,  
fessiers).

Stretching, etc.

Animées et dynamiques de septembre à juin.

Sauf vacances scolaires

Travail avec matériel et musique.



## STEP

Raedersdorf : Lundi 20h30

Joëlle ☎ 03 89 40 42 72

**Animatrices  
et instructrices  
diplômées**



**Fislis** : à partir du 19/09/2013

Mardi : 8h45 à 9h45

Jeudi : 19h15 à 20h15

Sylvie ☎ 03 89 40 73 47

### ZUMBA FITNESS :

Envie de joie de vivre, de partager, de bouger sur des rythmes  
endiablés ?

Venez nous rejoindre et vous amusez à votre rythme.

## PILATES

Vieux Ferrette

Sondersdorf

Joëlle ☎ 03 89 40 42 72

Mooslargue

### PILATES

La méthode Pilates est un ensemble d'exercices qui vise à améliorer le rendement musculaire. A travers un série d'exercices, on apprend à activer les muscles faibles et relâcher les muscles trop tendus pour équilibrer la musculature. C'est aussi une prise de conscience du corps, on apprend à isoler pour renforcer tout en allongeant les muscles. Objectif : crée un équilibre corporel en se centrant sur les régions de l'abdomen, du bassin. La posture, l'alignement approprié du corps et la respiration continuellement sollicités constituent la base de la technique Pilates. Il en résulte une amélioration de la force, de la souplesse, de la coordination et du maintien. La méthode peut être utilisée comme sport complet, comme complément à une autre activité sportive ou comme méthode de rééducation. De l'athlète de pointe au sédentaire désireux de retrouver la forme, tous peuvent profiter des bienfaits de l'entraînement Pilates.

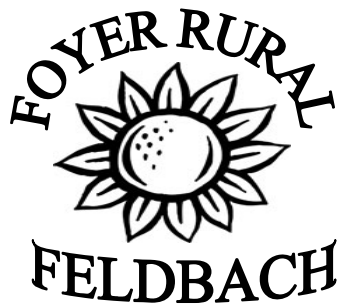
**Renseignements et inscriptions :**

Joëlle ☎ 03 89 40 42 72

Sylvie ☎ 03 89 40 73 47

[www.my-microsite.com/peps-et-forme](http://www.my-microsite.com/peps-et-forme)

LE



VOUS INVITE A LA



## Programme

Samedi 02 novembre 2013

avec **RICO SHOW**

de 21h à 2h30



Samedi 9 novembre 2013

avec **ENERGY**

de 21h à 2h30



Dimanche 10 novembre 2013  
à 15h  
Sundgauer Nachmittag  
après midi dansante  
avec **LES DENI'S**  
entrée gratuite pour les habitants de Feldbach

et toujours nos spécialités culinaires:  
bouchées à la reine et escargots

Samedi 16 novembre 2013  
avec **CHALLENGER**

de 21h à 2h30



**NOUVEAUTÉ :**  
**SOIRÉE ANNÉES 80**

## LA COMMISSION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SON RÔLE CAPITAL (1975 -1980)

Il est loin l'été 1966 où l'opération « Taupes » initiée par notre nouveau curé François Deyber aura été le coup d'envoi d'une grande aventure à Feldbach, à savoir la profonde restauration de notre église du 12<sup>ème</sup> siècle classée Monument Historique. A l'origine on voulait tout juste vérifier si l'affirmation de certains historiens selon laquelle il aurait existé jadis une crypte sous le chœur de notre sanctuaire, était fondée. Une vingtaine d'étudiants venus de France et de Navarre, sous la responsabilité de M. Salch, sacrifiant leurs vacances devaient ainsi séjourner à Feldbach pendant trois semaines, hébergés à l'école. Alice Wieder cuisinait et servait avec brio nos hôtes dans la petite salle de la cave du presbytère, tout récemment réalisée, transformée en restaurant par circonstance.

Les fouilles démarrent en trombe, ne révélant aucune trace de crypte, par contre le chantier était lancé. Au grand dam des Services des Monuments Historiques : on n'avait pas demandé les autorisations nécessaires... En tant que maire j'ai entendu siffler les oreilles...

Mais le rayonnement et le charisme du Curé Deyber avaient tôt fait de conquérir les médias et l'opinion publique, les élus...



*L'église avant les travaux de restauration*

L'histoire de la restauration elle-même qui aura duré 11 longues années, est parfaitement résumée dans le livret : *Feldbach, son église du 12<sup>ème</sup> siècle.*

Alors aujourd'hui je veux mettre en exergue le rôle capital de la Commission pour la restauration, dont le concours à la réussite globale aura été déterminant. Restée à l'époque quelque peu discrète parce qu'elle n'avait aucun caractère officiel, elle était gérée par le Curé Deyber et l'adjoint Boeglin Charles.

Mais en 2013 plus de 35 ans après, son action mérite d'être rappelée au bon souvenir des Feldbachois. En support du Conseil municipal, elle œuvrait de façon complémentaire pour ainsi dire sous forme de commission permanente.

En prenant en 1974 connaissance du contenu des travaux de restauration de notre église, prévus dans le cadre officiel en tant que bâtiment classé Monument Historique, nous constatons leurs limites. Ils comptent uniquement quatre postes, à savoir :

1. Maçonnerie
2. Dallage
3. Menuiserie extérieure
4. Vitraux.

Le coût total est estimé à 1.600.000 francs.

Le financement sera de 50 % par l'état, 25 % par le Conseil Général et 25 % par la Commune de Feldbach.

Il apparaît dès lors que le financement de l'aménagement intérieur pose un problème de taille, du fait que la commune engagée par un emprunt de 400.000 francs (25 %) ne pourra aller au-delà sans augmenter considérablement les impôts locaux. (Rappelons pour comparaison, qu'en 1975 la section ordinaire du budget annuel se situait entre 150 et 200.000 francs).

Pour faire face à ce défi et suggéré par le curé Deyber, il fut décidé de créer une commission pour la restauration de l'église, qui vit le jour le 15 janvier 1975.

L'excellente entente - Commune - Paroisse - Ecole, facilitait cette initiative, fort d'un consensus à l'égard de ce projet local passionnant.

La Commission était composée des membres suivants :

- \* M. le Curé Deyber,
- \* M. le Maire Dattler Albert,
- \* L'adjoint Boeglin Charles,
- \* L'adjoint Rederstorff Fernand (secrétaire),
- \* Le Secrétaire de mairie, Directeur de l'école Erhard Paul,
- \* des conseillers municipaux :  
Flota Paul, Jaegy Joseph, Reinhard Albert, Winterhalter Antoine,
- \* du Conseil de fabrique de l'église :  
Dattler Jacques, Flota Basile, Vetter Joseph, Vetter Xavier,
- \* des membres du Foyer Rural :  
Vetter Louis, Winterhalter Joseph, Seel Jean-Marie, Dattler Philippe, Dattler Jean-Marc (secrétaire adjoint).

Objectif premier de cette Commission ; réunir des fonds par actions spécifiques dont la quête mensuelle fut le coup d'envoi. La méthode appliquée s'avéra très pertinente. Chaque mois on distribuait l'enveloppe vide en ramassant celle avec le don. Voici la répartition des membres quêteurs par rue :

- \* Rue des Prés : Vetter Louis, Dattler Jean-Marc, Flota Basile, Dattler Albert,



**L'inondation du 22/23 juin 1975 pendant les travaux.  
M. le Curé Deyber constate l'étendue des dégâts**



- \* Rue de Bisel : Dattler Jacques, Winterhalter Joseph, Boeglin Charles, Seel Jean-Marie
- \* Rue de Riespach : Vetter Xavier, Reinhard Albert, Winterhalter Antoine, Dattler Philippe,
- \* Rue de Heimersdorf : Jaegy Joseph, Flota Paul, Vetter Joseph, Rederstorff Fernand.

Par ailleurs des fonds devaient provenir dans les années 70 des sources suivantes :

- \* les saisons théâtrales (sommets avec les drames du curé Deyber),
- \* la journée Portes Ouvertes,
- \* la « Martina Chilba »,
- \* les visites guidées de l'église par le curé Deyber,
- \* les dons divers.

Lors des nombreuses réunions de cette commission bien des détails furent mis au point, mûrissant nombre de décisions au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Car il fallait gérer tout de même des sommes considérables pour régler les postes suivants :

- \* l'arrivée de l'eau courante,
- \* l'arrivée du courant électrique + éclairage,
- \* le chauffage à air pulsé,
- \* les bancs de l'église,
- \* les meubles de la sacristie,
- \* l'aménagement de la chapelle de semaine,
- \* l'autel,
- \* l'orgue électronique,
- \* divers travaux de maçonnerie non couverts par la partie officielle.

Bien que l'évêché nous eût accordé une subvention de 10.000 francs, sans que je dispose du relevé des chiffres précis des factures payées, il m'est possible d'affirmer que

le total dépasse largement les 250.000 francs.

Je ne voudrais pas manquer de rappeler à cette occasion que les quêtes mensuelles, d'une régularité d'horloge totalisaient à chaque fois une somme de 1.100 à 1.300 francs. Belle et encourageante solidarité tout à l'honneur de ces Feldbachois de l'époque. Signalons par ailleurs, qu'après l'inauguration du sanctuaire en 1977, il restait à clarifier un décompte avec le trésorier des Monuments Historiques à Strasbourg.

Il s'agissait de notre demande de valorisation des 5.000 francs de travail bénévole, en travaux préliminaires. M. le Curé Deyber et l'adjoint Boeglin Charles m'avaient accompagné pour un rendez-vous avec M. Tribou à Strasbourg le 18 octobre 1978.

Avec satisfaction, nous apprenons, chiffres à l'appui, que le budget prévisionnel de cette profonde restauration, a été globalement respecté. Tablant sur cet argument positif et après une discussion rondement menée, M. Tribou au vu d'un rapport détaillé et chiffré par le vicaire épiscopal pour les affaires temporelles Mgr Biechelin, prit en compte l'effort extraordinaire des Feldbachois et nous accorda la contrevaletur de 100.000 francs. Cet argent a été, par la suite investi dans l'aménagement de la nouvelle mairie.



**3 juillet 1977 Bénédiction de l'église restaurée par  
Mgr Brand évêque auxiliaire de Strasbourg**

Quant à la Commission pour la restauration de l'église, elle fut dissoute le 20 août 1980 après avoir décidé l'arrêt des quêtes mensuelles.

Cette période fait partie des *Vingt glorieuses* de Feldbach (dixit Pierre Kraft, chef de l'agence d'Altkirch du journal L'Alsace) et l'inauguration de l'église restaurée le 3 juillet 1977 considérée par la presse comme l'évènement du siècle pour Feldbach.

## Retrouvez le site Internet de la commune

Vous pourrez découvrir  
au fil des clics  
une information utile et pratique.



Nous restons bien évidemment à l'écoute de toutes vos suggestions ou propositions pour améliorer le fonctionnement et le service du site Internet de Feldbach !

Associations et entreprises du village, n'hésitez à nous envoyer un texte de présentation agrémenté d'une photo ou d'un logo.

Par courriel à

**webmaster.feldbach@gmail.com**

ou

**mairiedefeldbach@wanadoo.fr**



# www.feldbach.fr

Nous vous souhaitons de passer  
un agréable moment sur ce site !

**Pour le prochain Echo de Feldbach n° 65  
faites nous parvenir vos communiqués  
jusqu'au 11 décembre 2013  
à  
mairiedefeldbach@wanadoo.fr**

## CALENDRIER 2013

Vendredi 06 septembre	Reprise PEP'S et FORME
Mardi 11 septembre	Début Opération Brioches
Mercredi 18 septembre	Reprise BADMINTON ENFANTS 18h30
Vendredi 20 septembre	Reprise au RAM Hirsingue
Mardi 24 septembre	CAFE CONTACT Au Foyer Rural Accueil à 13H30
24/25 septembre	Début cours TENNIS Adultes et enfants
du 14 au 20 octobre	Semaine Bleue Nationale 2013 Journées « portes ouvertes » Bien Vivre en EHPAD
Jeudi 17 octobre	Journée départementale des retraités et personnes âgées à Hirtzfelden 14h30 Salle des fêtes
Samedi 27 octobre	Repas dansant Carpes Frites de L'Amicale de sapeurs-pompiers
2, 9 et 16 novembre	MARTINI CHILBA avec Rico Show; Energy ; Challenger
Dimanche 10 novembre	« SUNDGAUER NOCHMITTAG » 15h avec « Les DENI'S » entrée gratuite pour les Feldbachois





